

## 2013-78. « Comme les nations font à Dieu, Dieu fait aux nations ».

Author : Riposte Catholique

Categories : [leblogdumesnil](#)

Date : 21 octobre 2013

Nous approchons de la **fête du Christ-Roi**, célébrée bien sûr le dernier dimanche d'octobre selon le calendrier catholique traditionnel (voir > [www](#)).

Dans cette perspective, il m'a paru important de vous inviter à méditer sur quelques courts passages particulièrement forts de l'ouvrage du **Rd. Père Théotime de Saint-Just** intitulé « **La Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après le Cardinal Pie** » (1923 – réédité par les éditions de Chiré en 1988).

A défaut de pouvoir recopier ci-dessous la totalité du chapitre deux, de la section deux de la deuxième partie de cet ouvrage, en voici quelques lignes qui me paraissent d'une effrayante actualité, et ne peuvent que nous stimuler à prier – dans une ferveur décuplée – avec les paroles embrasées de **l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Coeur du Christ-Roi** prescrit pour la récitation publique en cette fête (cf. > [www](#)) : « **Beaucoup ne vous ont jamais connu, beaucoup ont méprisé vos commandements et vous ont renié. Miséricordieux Jésus, ayez pitié des uns et des autres et ramenez-les tous à votre Sacré Cœur !** »

## Comme les nations font à Dieu, Dieu fait aux nations !

Guidés par le grand évêque de Poitiers, considérons les périls et les maux occasionnés à la société elle-même, par son refus de reconnaître les droits de Jésus-Christ sur elle.

Dieu a fait de la loi du talion la grande loi de l'histoire. C'est là un principe que nous rappelle constamment Mgr Pie : « La grande loi, nous dit-il, la loi ordinaire de la Providence dans le gouvernement des peuples, c'est la loi du talion. Comme les nations font à Dieu, Dieu fait aux nations ».

La société moderne ignore Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise. « Eh bien ! conclut-il, nous ne craignons pas de le dire : à un tel ordre de choses, partout où il existera, Dieu répondra par cette peine du talion qui est une des grandes lois du gouvernement de sa Providence. Le pouvoir qui comme tel, ignore Dieu, sera comme tel ignoré de Dieu... Or, être ignoré de Dieu, c'est le comble du malheur, c'est l'abandon et le rejet le plus absolu ». Et encore : « Oeil pour oeil, dent pour dent, quand il s'agit des nations qui ne doivent point revivre pour recevoir le châtement dans l'autre monde, cette loi du talion finit toujours par s'accomplir sur la terre. Quiconque me confessera devant les hommes, dit le Seigneur, je lui rendrai témoignage pour témoignage, mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai à la face du ciel et de la terre ».

Ainsi, pour Mgr Pie, Dieu use de très justes représailles contre la société rebelle à son Fils Roi. Quelles ont été et quelles sont encore ces représailles? (...) L'évêque de Poitiers a étudié tout particulièrement les conséquences terribles de l'apostasie de notre patrie et il nous a montré que cette grande nation, rejetant la royauté de Jésus-Christ, avait attiré sur elle les plus grands malheurs et introduit dans son organisme social tous les germes de la mort et de la décomposition.

Tous les fléaux qui se sont abattus sur nous depuis la grande révolution (...) ont été la punition de cette apostasie (...).

Les fléaux, première représaille de la justice divine, mais ils sont transitoires. A une apostasie qui devient permanente, Dieu veut répondre par un châtement permanent.

Ce châtement, plus terrible que les fléaux, c'est la décadence morale de la société. (...) Mgr Pie établit, par des arguments irrésistibles, que toute société qui rejette Dieu ne tarde pas à tomber dans la plus profonde décadence morale. Ecoutons-le :

« (...) Tout s'en va, tout dépérit. Cela encore vous étonne ; il eût été facile de le prévoir... Car la législation qui fait profession de neutralité et d'abstention concernant l'existence de Dieu, sur quel fondement établira-t-elle sa propre autorité ? En me permettant de ne pas reconnaître Dieu, ne m'autorise-t-elle pas à la méconnaître elle-même ? Nous n'avons pas voulu, me dites-vous, mettre le dogme dans la loi. Et moi je vous réponds : si le dogme de l'existence de Dieu ne se trouve plus dans la loi, la raison de la loi ne se trouve plus dans la loi, et la loi n'est qu'un mot, elle n'est qu'une chimère ».

## Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien  
*Monsieur Pie, évêque de Poitiers, futur cardinal.*  
<http://www.riposte-catholique.fr>

---

[Le blogue du Maître-Chat Lully](#)